

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 059836

87219

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8042 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : MAHBOUB MUSTAPHA

Date de naissance : 1953

Adresse : NOUASSUR ZAOUIA

Tél. : 0663793041 Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29 Septembre 2021

Nom et prénom du malade : KRAOUA MAIMA Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : affection oculaire

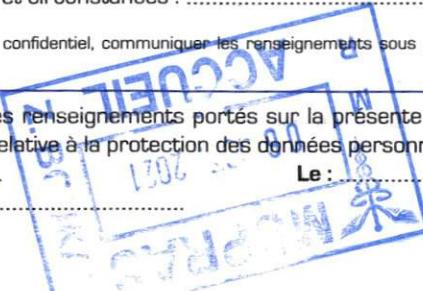
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 18 / 09 / 2021

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 Sept 2021	CS		200.000	DR. RACHID AKKAL, Specialist Optometrist, Optician, Makhtoota, Tel 02-0350000

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE AL PARABI</b> <small>DE MUDERAKKIK Hapseri 10126 Lissabon, Portugal</small>	29.09.21	135,-

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

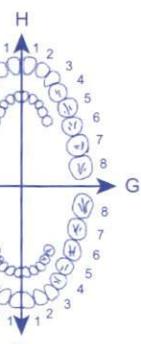
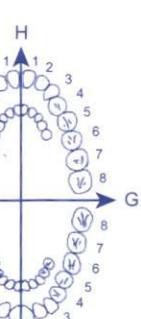
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
 <b>KARIM EDDINE ADIL</b> Opticien - Optométriste 5, Lot Issat, Bd Hassan II, Bé réchid Tunis 1022 - Tel: 022 542 261 - Fax: 022 327 71 30	30/09/14					31000,10

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
D 00000000		G 35533411 11433553		MONTANTS DES SOINS
B 00000000				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. RACHA ELBAKKAL**

## Ophtalmogiste

Diplômée des Facultés de  
Médecine - Casablanca

## Maladies et Chirurgie des Yeux

## Diabète - Glaucome - Lazer - Lentilles de Contact



الدكتورة رشا البقال

طب و جراحة العيون

الطب بكلية شهادة على محاصلة

الدار البيضاء

#### **جراحة المياه البيضاء [الجاللة]**

القرنية المخروطية

تصحيح البصر بالليزر

زراعة العدسات

أمراض الشبكية

# ORDONNANCE

29 septembre 2021

Mme KRAOUAA Naima

135. a

EOLE DUAL C



1gtte 4 fois par jour, dans les deux yeux

PPC: 135.00

LO  
E01 21  
02/2024

**Dr. ELBAKRY RACHA**  
Médecin Spécialiste  
en Ophtalmologie  
Lotissement Nofia - Makhoul N°2  
Casablanca - Tel. 05 22 03 11 11

تجزئة بنبيلة مخلوف رقم 334، الطابق الثاني - Lottissement Nabila, Makhlof N° 334, étg N°2

Tél: +212 0522 03 11 11 / Email: rachaelbakkal@gmail.com

# **Dr. RACHA ELBAKKAL**

## Ophthalmologist

Diplomée des Facultés de  
Médecine - Casablanca

Maladies et Chirurgie des Yeux

Diabète - Glaucoma - Laser -  
Lentilles de Contact



# الدكتورة رشا البقال

## طب و جراحة العيون

حاصلة على شهادة بكلية الطب

الدار البيضاء

جراحة العين [الجلالة]

القرنية المخروطية

تصحيح البصر بالليزر

زراعة العدسات

أمراض الشبكية

## ORDONNANCE

29 septembre 2021

Mme KRAOUAA Naima

Monture + verres correcteurs progressifs  
PHOTOCHROMIQUES TEINTES Antireflets

VL : OD = + 1.25 (- 0.50 à 100°)

OG = + 1.25 (- 0.50 à 80°)

VP : ODG = Add : + 2.50

OPTIDINE  
KARIM EDDINE Optometriste  
Opticien Tél. 022 53 32 61 - Fax 022 53 32 61 - rachaelbakkal@gmail.com

Dr. ELBAKKAL RACHA  
Médecin Spécialiste en Ophthalmologie  
Lotissement Nabila Makhlouf N°2  
Casablanca - Tel: 0522 03 11 11

جزء نبيلة، مخلوف رقم 334، الطابق الثاني - N°2

Tél: +212 0522 03 11 11 / Email: rachaelbakkal@gmail.com

# OPTIDINE

5, Lot Essafi Bd. Hassan II  
Berrechid  
Tél. : 05 22 53 32 61

BERRECHID LE : 30/09/2021

Client	MME NAIMA KRAOUAA
--------	-------------------

**FACTURE N°1320/2021**

QTE	Description	PU (TTC)	Montant (TTC)
1	MONTURE OPTIQUE	900,00	900,00
2	VERRES PROGRESSIFS INCASSABLES BLANCS +ANTI REFLET	1 100,00	2 200,00
			<b>3 100,00</b>

INPE 065002248

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : **TROIS MILLE CENT DIRHAMS**

